

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BOURG EN BRESSE - 0101 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 20/06/2025 - 7554 - 2020 B 00504 - 882 529 720 - 3CR



EURL 3CR

108 rue de Bresse

01330 VILLARS LES DOMBES

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

COMPTES ANNUELS

590 chemin de la Plaine - BP96 - 01123 MONTLUEL CEDEX - France

Téléphone : 33(0)4 72 25 10 50 - Fax : 33 (0)4 72 25 10 59 - E-mail : orfis.montluel@orfis.fr - Site web : www.advolis-orfis.com

Société d'Expertise comptable et de Commissariat aux comptes

SAS au capital de 942 300€ - siret : 957 509 045 001 01 RCS Lyon - TVA CEE FR 90 957 509 045

Orfis est un membre indépendant de Walter France, membre indépendant de Allinial Global International

Allinial
GLOBAL



Désignation de l'entreprise EURL 3CR										Néant ☐					
Adresse de l'entreprise 108 rue de Bresse 01330 VILLARS LES DOMBES															
Numéro SIRET* 88252972000014															
Durée de l'exercice en nombre de mois* 12										Durée de l'exercice précédent* 12					
										Exercice N clos le 31/12/2024					
ACTIF										Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles		Fonds commercial*		010		012								
			Autres*		014		016								
	Immobilisations corporelles*				028	1 566	030	1 566							
	Immobilisations financières* (1)				040	80 000	042			80 000					
	Total I (5)				044	81 566	048	1 566		80 000					
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*		050		052									
		Marchandises *		060		062									
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066										
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*		068	26 790	070			26 790						
		Autres* (3)		072	1 248	074			1 248						
	Valeurs mobilières de placement		080		082										
	Disponibilités		084	7 310	086			7 310							
	Charges constatées d'avance *		092		094										
	Total II		096	35 349	098				35 349						
	Total général (I + II)		110	116 916	112	1 566		115 349							
PASSIF										Exercice N NET 1					
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120					10 000							
	Écarts de réévaluation		124												
	Réserve légale		126					1 000							
	Réserves réglementées*		130												
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)		131					49 956							
	Report à nouveau		134												
	Résultat de l'exercice		136					(1 755)							
	Subventions d'investissement		137												
	Provisions réglementées		140												
Total I		142					59 201								
Provisions pour risques et charges		Total II	154												
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156												
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164												
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166					2 460							
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de TVA)		169					22 604							
	Comptes courants d'associés		173					31 083							
	Autres dettes		175												
	Produits constatés d'avance		174												
Total III		176					56 147								
Total général (I + II + III)		180					115 349								
RENOUVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195								
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182								
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184								

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise EURL 3CRNéant ☐ *Exercice clos le
31/12/2024**A - RÉSULTAT COMPTABLE**

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	dont export		209		210			
		{ biens services*	et livraisons		215		214		
	Production vendue		intracommunautaires		217		218	54 465	
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires,)						222	
	Production immobilisée*	produits finis et en cours de production						224	
	Subventions d'exploitation reçues							226	
	Autres produits							230	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)							232	54 465
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)							234	
	Variation de stocks (marchandises)*							236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)							238	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*							240	
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)						242	11 706
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *						243	2 645
	Rémunérations du personnel*							250	30 000
	Charges sociales (cf. renvoi 380)							252	11 802
	Dotations aux amortissements*	(dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2° al.3 du CGI)						255	
	Dotations aux provisions							256	
	Autres charges	{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			259		262		
					260				
	Total des charges d'exploitation (II)							264	56 154
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							270	(1 688)	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers						(III)	280	
	Produits exceptionnels						(IV)	290	
	Charges financières						(V)	294	66
	Charges exceptionnelles	{ dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)			347		(VI)	300	
					348				
	Impôts sur les bénéfices*						(VII)	306	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)							310	(1 755)	
B - RÉSULTAT FISCAL				Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312		314 1 755	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*					316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318			
	Provisions non déductibles*					322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)					324			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cples-clés d'associés		247	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC		248	330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option		((Part des loyers dispensée de réintégration (art.239 sexies D))	249			251		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999			
Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997		
	Entreprises nouvelles (44. sexies)		986	ZFU (44. octies A)		987	342		
	ZRD (44. terdecies)		127	JEI (44. sexies A)		989			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies)		991	ZRR (44. quindécies)		138			
	ZFANG (44 quaterdecies)		345	Exonération Zone France Ruralités Revitalisation (ZFRR)		181			
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)		992	Investissements et souscriptions outre-mer		344			
	Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit	346	Zone de développement prioritaire (44 sepdecies)		993	350		
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)		648			
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies F)		990			
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)		649			
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647	Deduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)		641			
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2						352	354 1 755	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :					356			
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :						360		
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2						370	372 1 755		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : EURL 3CR

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 115 349 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 1 755 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 12/05/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L 123-28), du règlement de l'ANC N° 2016-07, homologué par arrêté du 26/12/2016, relatif au Plan Comptable Général et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Les intérêts sur emprunts spécifiques à la production d'immobilisations sont ou ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.



Règles et méthodes comptables

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



EURL 3CR

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 10 000 Euros

**Siège social : 108 Rue de Bresse
01330 VILLARS LES DOMBES**

RCS de BOURG EN BRESSE 882 529 720

**TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT
ADOPTÉE PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 10 JUIN 2025**

DEUXIÈME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 Décembre 2024, s'élevant à
-1 755,29 €, de la manière suivante :

- Une somme de **-1 755,29 €**
Au compte « Report à nouveau »

Dividendes antérieurement distribués :

L'associé unique pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des Impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au cours des trois derniers exercices.

M. Mayeul DE FERAUDY



SARL 3CR
108 rue de Bresse – 01330 Villars les Dombes

GREFFE TRIBUNAL DE BOURG
32 Av Alsace Lorraine
CS 50317
01011 BOURG EN BRESSE CEDEX



Villars, le 16 juin 2025

SIRET 882 529 720

Madame, Monsieur,
Veuillez trouver ci-joint les documents suivants pour le
dépôts des comptes de la EURL 3CR :

- Bilan 2024
- Résolution d'affectation 2024
- Un chèque de 44,62 €

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos
salutations distinguées.

Le Gérant
M DE FERAUDY

A handwritten signature in black ink, appearing to be "M. de Feraudy", written over the printed name.